



QUATRIÈME EDITION Marché artisanal du Moufia – Bois-de-Nèfles
(Station téléphérique de Bancoul)
Le samedi 25 novembre 2023 de 15H à 21H

DGA VILLE MODERNE
 REGIE DES MARCHES ET DROITS DE PLACE

Dossier suivi par : C. BEUCHER
 Tél. : 0 262 40 03 37
 Mail : c.beucher@saintdenis.re

DEMANDE D'INSTALLATION
 à retourner à la Régie des marchés et Droits de Place
 (Mairie de St-Denis, RDC-Direction de l'Economie)
AU PLUS TARD LE 02/11/2023 à 16H00

- **IMPORTANT : Le formulaire doit impérativement être envoyé sur ces adresses mail : c.beucher@saintdenis.re et d.mondissa@saintdenis.re**
- Les emplacements disponibles sur le marché sont en mètre linéaire.
- Chaque forain doit disposer de son propre chapiteau en respectant la norme M1 pour la sécurité incendie ; ou de son parasol.
- Identification du forain sur chaque prise électrique
- LESTAGE DES STRUCTURES OBLIGATOIRE (bouteilles d'eau de 5L sont autorisées)

Raison sociale / Enseigne :	Partie réservée à l'administration
Nom et prénom du gérant :	N° d'arrivée : Date de réception :
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Téléphone fixe : 0262 GSM : 069	
Adresse mail:	Secteur d'activité : <input type="checkbox"/> Produits bio <input type="checkbox"/> Artisanat <input type="checkbox"/> Produits du terroir <input type="checkbox"/> Création d'art <input type="checkbox"/> Producteurs <input type="checkbox"/> Food-truck <input type="checkbox"/> Activité de bouche
N° SIRET (joindre copie justificative) :	
Produits proposés à la vente (à préciser exactement) :	
Métrage demandé :	
Pièces à joindre à la demande <input type="checkbox"/> Copie du registre du commerce ou des métiers de moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Copie de la pièce d'identité correspondante <input type="checkbox"/> Copie d'attestation d'assurance de responsabilité civile couvrant l'activité et le personnel <input type="checkbox"/> Copie d'attestation de formation à l'hygiène alimentaire <input type="checkbox"/> Copie de la Carte de Marchand Ambulant 🔓 TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITER 🔓	
Je m'engage à ne vendre que les produits ci-dessus indiqués et à respecter le règlement du marché. Date : Signature de l'occupant	

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Linéaire octroyé :	N° d'emplacement :
Horaire du marché : de 15h à 21h	

NB : le laissez-passer ci-joint est valable après règlement (dûment rempli par le service) – Pour votre installation, nous vous invitons à présenter le document aux agents de sécurité.

LAISSEZ-PASSER
INSTALLATION A COMPTER DE 12H30